

Données administratives



SGCD87

SIREN/SIRET : 11000201100044

Référent national : LE MANACH Yvan

Email : yvan.le-manach@interieur.gouv.fr

Marché : 2023.1450001326

Bon de commande : 1406318121

Rgpt facture : SGCD87-1406318121

Centre de coût : MI5PLTF033

Mode de paiement : Virement

SGCD87

SERVICE FACTURIER

89 COURS DUPRE DE SAINT MAUR

33041 BORDEAUX

Votre facture de gaz naturel FME002795268 du 08/04/2024

Identifiant espace client : marie-joelle.tebbouche@interieur.gouv.fr

Référence Client : DAE000001897

Référence Contrat : CTRDAE005269

Offre : DAE 2024 – MS1G2 Petit Gaz – T1 T2 GRDF

Des questions sur votre facture



Notre service client :

09 77 40 10 47

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

Par courrier électronique :

mspro@ekwateur.fr

Nous écrire :

Ekwateur – Service clientèle

BP 60278 – 69132 ECULLY CEDEX

Votre facture du mois de mars

Energie	Gaz Naturel		1 033,78 € HTVA
	Autres :		64,27 € HTVA
Total HTVA	=		1 033,78 € HTVA
TVA	+		196,98 €
Total TTC	=		1 230,76 € TTC
Montant à payer au 08/05/2024	=		1 230,76 € TTC

Votre facture arrive à échéance le 08/05/2024

En cas de non-paiement, une pénalité de retard égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur pourra être comptabilisée, sans qu'elle ne puisse être inférieure à 40 €

Votre prochaine facture vous sera adressée le 10/05/2024

Gaz naturel (HTT)
606,68 €
dont
23,24 € de part fixe ATRD
92,40 € de part variable ATRD
38,36 € de part fixe fourniture
640,35 € de part variable fourniture

Taxes et contributions (HTVA)
175,16 €
dont
5,76 € de CTA
169,40 € de TICGN

Autres (HTT)
64,27 €
dont
64,27 € de CEE

TVA 5,5%
3,70 €

TVA 20%
193,28 €

Total TTC
1 230,76 €

Part de votre facture HTVA soumise à la TVA à 5,5% : 67,36 €

Part de votre facture HTVA soumise à la TVA à 20% : 966,42 €

Référence à indiquer dans le libellé du virement : CTRDAE005269 FME002795268

IBAN : FR76 3000 4029 9900 0405 0493 873 BIC : BNPAFRPPXXX

Vos sites en résumé - Gaz naturel

PCE	Matricule	Numéro de dépannage	Nom du site	Adresse	Début	Fin	Index début	Index fin
15597973897178	229 -	09 72 67 50 87	BMR	ROUTE DE BUXEROLLES 87270 COUZEIX	01/03/2024	31/03/2024	21 411	21 978
15547177952224	098 -	09 72 67 50 87	BUREAU DE POLICE CORGNAC	14 B AVENUE DU PRESIDENT RENE COTY - 14 BIS AV DU PT RENE COTY 87100 LIMOGES	01/03/2024	31/03/2024	9 520	9 737

Votre facture en résumé - Gaz naturel

Nombre de PCE	Total TTC	TVA 5,5%	TVA 20%	Part fixe HTT ATRD	Part fixe HTT fourniture	CTA	Part variable HTT fourniture	Part variable HTT ATRD	TICGN	Autres	Total HTVA
2	1 230,76	3,70	193,28	23,24	38,36	5,76	640,35	92,40	169,40	64,27	1 033,78

PCE	Part fixe HTT ATRD	Part fixe HTT fourniture	CTA	Part variable HTT fourniture	Part variable HTT ATRD	TICGN	Autres	Total HTVA	TVA indicative
15597973897178	11,62	31,48	2,88	492,51	71,07	130,29	49,43	789,28	151,19
15547177952224	11,62	6,88	2,88	147,84	21,33	39,11	14,84	244,50	45,80

Informations utiles

Informations relatives au prix et à l'énergie

> Conditions tarifaires et conditions générales de vente :

sur votre espace client

> Conseils pour réduire votre facture énergétique :

www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.energie-mediateur.fr

> Infos concernant notre électricité 100% verte : www.ekwateur.fr/offre-electricite

> Ce document est à conserver 5 ans

> Quels sont vos droits ?

Tout sur vos démarches, vos droits et vos économies d'énergie sur www.energie-info.fr ou au **0800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe), service d'information des pouvoirs publics.

> Que faire en cas de litige ?

Si votre réclamation écrite auprès de Ekwateur n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez également saisir le Médiateur National de l'énergie par courrier à Libre réponse n° 5925275443 – Paris Cedex 09 ou via le site internet www.energie-mediateur.fr.

Annexe conso site 15597973897178 pour le mois de mars

Offre : DAE 2024 – MS1G2 Petit Gaz – T1 T2 GRDF
Numéro de dépannage : 09 72 67 50 87
Site : BMR
Adresse : ROUTE DE BUXEROLLES 87270 COUZEIX

Segment : Professionnel
Classe de consommation des Tarifs Réglementés de Vente : B2I
Zone Tarifaire des Tarifs Réglementés de Vente : 2
Option tarifaire : T2
Consommation Annuelle de Référence Gaz Naturel : 61 993 kWh

Gaz Naturel (HTT)	Index début	Index fin	Différence	Coeff. conv. PTA	Quantité	Prix unitaire	606,68 € HTT
Part fixe Gaz fourniture							
Du 31/03/2024 au 01/03/2024					-1,000 mois	45,590 €/mois	-45,59 € HTT
Du 01/03/2024 au 31/03/2024					1 mois	35,590 €/mois	35,59 € HTT
Du 01/04/2024 au 30/04/2024					1 mois	41,480 €/mois	41,48 € HTT
Part fixe Gaz ATRD							
Du 31/03/2024 au 01/03/2024					-1,00 mois	11,62 €/mois	-11,62 € HTT
Du 01/03/2024 au 31/03/2024					1 mois	11,62 €/mois	11,62 € HTT
Du 01/04/2024 au 30/04/2024					1 mois	11,62 €/mois	11,62 € HTT
Part variable Gaz ATRD							
Du 01/03/2024 au 01/03/2024	21411 m ³ ⚡	21401 m ³ ⚡			-140 kWh	0,00893 €/kWh	-1,25 € HTT
Du 02/03/2024 au 07/03/2024	21401 m ³ ⚡	21548 m ³ ⚡	147 m ³		2 062 kWh	0,00893 €/kWh	18,41 € HTT
Du 08/03/2024 au 31/03/2024	21548 m ³ ⚡	21978 m ³ ⚡	430 m ³		6 037 kWh	0,00893 €/kWh	53,91 € HTT
Part variable Gaz Fourniture							
Du 01/03/2024 au 01/03/2024	21411 m ³ ⚡	21401 m ³ ⚡		14,030	-140 kWh	0,06188 €/kWh	-8,66 € HTT
Du 02/03/2024 au 07/03/2024	21401 m ³ ⚡	21548 m ³ ⚡	147 m ³	14,030	2 062 kWh	0,06188 €/kWh	127,60 € HTT
Du 08/03/2024 au 31/03/2024	21548 m ³ ⚡	21978 m ³ ⚡	430 m ³	14,030	6 037 kWh	0,06188 €/kWh	373,57 € HTT
Taxes et Contributions (HTVA)					Quantité	Prix unitaire	+ 133,17 € HTVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) – Gaz					1 mois	2,877 €/mois	2,88 € HTVA
Taxe Intérieure de Consommation sur les Consommations de Gaz Naturel (TICGN)					7 959 kWh	0,01637 €/kWh	130,29 € HTVA
Exonération de la taxe Intérieure de Consommation sur les Consommations de Gaz Naturel (TICGN)							
Services, promotions et frais annexes (HTT)					Quantité	Prix unitaire	+ 49,43 € HTT
CEE					7959 kWh	0,00621 €/kWh	49,43 € HTT
TVA indicative ⁽¹⁾							+ 151,19 €
TVA indicative ⁽¹⁾ à 5,5 %							2,53 €
TVA indicative ⁽¹⁾ à 20 %							148,66 €
							940,47 € TTC ⁽¹⁾

⁽¹⁾ la TVA n'est pas calculée site par site mais sur l'intégralité de la facture

🔄 Auto-relevé ⚡ Relevé par le GRD 📄 Estimé 🏠 Estimé par le GRD

Informations diverses

Les taxes et contributions sont facturées à l'identique pour l'ensemble des fournisseurs sauf pour la CTA dont la part transport dépend du parc client du fournisseur. La CTA gaz est calculée à partir de la part de votre abonnement reversée à GRDF, qui est de 11,62 €, multipliée au taux fourni par la CNIEG, à savoir 20,80% et de la part de votre abonnement reversée au réseau de transport (GRT Gaz et TIGF) multipliée par le taux de 4,71%. La Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel (TICGN) est perçue pour le compte des Douanes et revient ensuite à l'Etat. Son montant est fixé à 8,41 €/MWh au 1er janvier 2022. Le tarif d'utilisation des réseaux publics (part acheminement) gérés par GRDF représente 130,75 € TTC (114,17 € HT) sur cette facture. La TVA à taux réduit 5,5% s'applique à l'abonnement et à la CTA. La TVA à taux normal s'applique à la consommation, aux services, options, promotions, prestations techniques, tarifs sociaux, , CEE , TICGN. TVA payée sur les débits.

Evolution de votre consommation

